

MARIAGE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur Alain KHAROUBI et de Madame Christine RITZENTHALER célébré le 5 Octobre. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur et les remercions pour le don fait aux œuvres sociales de la Commune.

NAISSANCE

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Justine REZETTE, née le 24 septembre dernier. Toutes nos félicitations aux parents.

CINEMA

Prochaine séance de cinéma le Samedi 2 Novembre à 20 H 30 à la Salle Polyvalente (Entrée 23 F.).

Au programme :

LE JAGUAR

avec Jean RENO et Patrick BRUEL

Trois personnages très dissemblables se retrouvent un soir dans l'ascenseur du Crillon à Paris. Wanu est un indien venu d'Amazonie pour les besoins d'une tournée humanitaire. Il est passé d'un coup d'avion de l'âge de pierre à la ville Lumière. Campana est un spécialiste des dialectes indiens et interprète de Wanu. Perrin est un glandeur drôle et séduisant, toujours au bord de l'escroquerie, qui va se retrouver un beau matin, investi d'une mission commandée par Wanu. Une mission aussi invraisemblable qu'impossible qui va les amener tous les trois dans la forêt amazonienne...

Films à venir (dates non fixées) :

- ◇ INDEPENDANCE DAY, le Jour de la Riposte.
- ◇ PINOCCHIO.
- ◇ QUASIMODO le dernier film de W. Disney.



LE COMITE DES FETES DE STE-ANASTASIE

Organise

LE LUNDI 11 NOVEMBRE 1996

De 7 H à 18 H
Place de la Gare

FOIRE A LA BROCANTE
MARCHE PAYSAN
MARCHE AUX PUCES
FOIRE ARTISANALE

Les habitants de Sainte-Anastasie désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

BUVETTE-SANDWICHES-CAFE
TOUTE LA JOURNEE

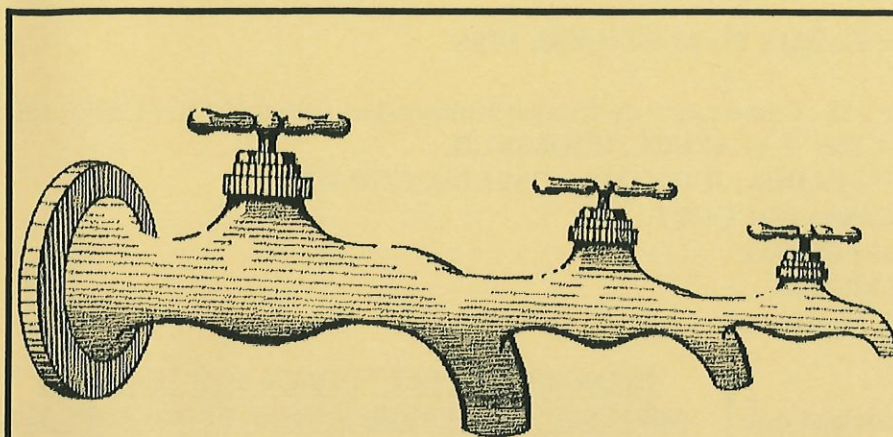
Renseignements : ☎ 04.94.72.24.01

TRIBUNE LIBRE

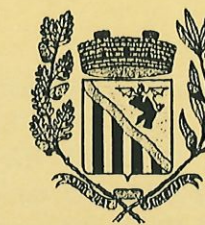
« Quel est le chauffard qui le samedi 19 Octobre, roulant à vive allure au lieu-dit les Molières a écrasé mon chien (Berger Noir portant collier beige) et qui s'est enfui lâchement ? Nous avons retrouvé notre bête une demi-heure environ après sa disparition gisant sur la voie ferrée, mort d'une hémorragie interne. »

Mme Béatrice COLON

SAINTE-ANASTASIE



Pour payer moins de taxes vous ferez installer ce robinet à débit variable !



BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 1996
N°83

LE MOT DU MAIRE

Il y a 364 jours dans l'année où l'on aimerait bien être le 1er Avril. Car, tenez-vous bien, ce n'est pas un gag ! L'eau que l'on boit, comme pourquoi pas, l'air que l'on respire, seront bientôt l'objet d'une nouvelle taxe fiscale de l'Etat au même titre -si l'on peut dire- que les produits pétroliers. La seule différence pour le consommateur, sera que l'impopulaire perception de l'impôt, naturellement confiée aux Communes, apparaîtra sur sa facture d'eau.

Vous devrez donc demain, en effet -à moins de rejet parlementaire- payer pour chaque verre d'eau que vous boirez, une taxe additionnelle ANTI-INONDATION (?).

Quoi qu'il en soit, admettons qu'il fallait y penser ! Nos énarques de Bercy qui, nous le savons, gouvernent la France, n'ont pas, une fois de plus, failli à leur mission, ni donné dans la dentelle.

Suggérons leur d'exhumer dans le même élan le bel impôt par tête du siècle dernier qu'était la « capitation » ; puis, de nous faire payer un impôt « ANTI -Mistral et Bourrasque » sur l'air que nous respirons.

Quant à ceux qui se gratteront trop fort, il suffira de dire qu'ils sont possédés du démon !

Jean-Pierre MORIN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION EN DATE DU 11 OCTOBRE 1996

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Convocation du Conseil Municipal en date du 7 OCTOBRE 1996.

PRÉSENTS : Mmes LAURENT, BOCQUET, Mrs LALANDEC, BROSSAUD, CUENOT, RAYNAUD, ISTRIA, FADDA, JURAVET, TOSELLO, CORBIER.

ABSENTS : M ABELLO, donne procuration à Mme BOCQUET.

M DEHAYE donne procuration à M FADDA.

M REMY donne procuration à M MORIN.

Sous la Présidence de Mr Jean-Pierre MORIN, Maire.

ACQUISITION D'UN TERRAIN.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'une extension du complexe sportif, l'opportunité d'acquérir un terrain est offerte à la Commune.

Monsieur Guy Barbier propriétaire du terrain cadastré Section C n°368 au lieu dit Rebouillon d'une superficie de 4 160 m², vient de proposer à la Commune une transaction à l'amiable au prix de 50 000 F.

Cette acquisition foncière est destinée ultérieurement à la création d'un équipement sportif.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- l'acquisition de cette parcelle ;
- de solliciter l'octroi d'une subvention sur programme au Conseil Général ;
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à cette transaction avec Maître EMERIC, Notaire à Garéoult.

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

Montant du projet : 50 000 F.
Subvention espérée du Conseil Général : 25 000 F.
Le reste en autofinancement soit : 25 000 F.

ASSOCIATION « AIDE ET SERVICE A DOMICILE » - DESIGNATION DES DELEGUES

Vu la délibération en date du 25 Juin 1996 décidant l'adhésion à l'Association Aide et Service à Domicile de Méounes, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les délégués de la Commune au sein de l'Association.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de cet organisme :

Délégué Titulaire : Mme Marie LAURENT

Délégué Suppléant : M. Alexandre ISTRIA

DEMANDE DE PRET FINANCE PAR LE CREDIT AGRICOLE AVEC PARTICIPATION FINANCIERE AUX CHARGES D'INTERET PAR LE DEPARTEMENT.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de solliciter auprès du Conseil Général du Var une participation financière aux charges d'intérêt versée par le Département sur un prêt de 500 000 F. contracté auprès du Crédit Agricole, afin de permettre la réalisation de la 1^{er} tranche de l'école primaire à Ste-Anastasia :

- Honoraires de maîtrise d'oeuvre

- VRD aménagements extérieurs

Opération d'intérêt départemental aux taux de 5 % pendant 15 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

- l'autorise à solliciter un prêt bancaire au Crédit Agricole bonifié jusqu'au taux de 5 % par le département

- s'engage à voter chaque année les ressources nécessaires au paiement des annuités de l'emprunt sollicité, en fonctionnement à l'article 671 et en Investissement à l'article 165.

Montant de la Réalisation : 1 002 000 F. HT soit
1 208 412 F. TTC

Emprunt bonifié : 500 000 F.

Subvention hors programme : 400 000 F.

Autofinancement : 102 000 F. HT soit
308 412 F. TTC

PLAN JEUNES - MESURE N°8 CONSEIL GENERAL DU VAR

Dans le cadre du plan jeunes 1996 organisé par le Conseil Général du Var, un jeune du village a participé du 12 au 26 Août 1996 au chantier forestier des Mayons.

La participation communale pour ce séjour s'élève à la somme de 500 F..

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au paiement de cette somme.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU VILLAGE : « CHANT ET AMITIE »



A la suite de l'Assemblée Générale constitutive, qui a eu lieu le 25 Octobre dernier, la « Chorale de Ste-Anastasia », en choisissant de se constituer en association loi 1901, a adopté cette nouvelle dénomination.

Le Bureau est constitué comme suit :

• Président : M. Georges Dettwiller

• Vice-Présidente : Mme Thérèse Vandeginste

• Secrétaire : M. Gérard Vanisberghe

• Secrétaire-Adjointe : Mme Joséphine Vallone

• Trésorier : M. Adolphe Cuadra

• Trésorier-Adjoint : M. Xavier Norrito

Membre de droit : M. Jean Titeux, qui, assisté de son épouse Mme Françoise Titeux, dirige la chorale depuis sa création, il y a juste un an.

M. Titeux souligna, en une brève allocution, à quel point la réalisation, puis le développement de ce projet fut stimulé par l'ambiance amicale qui, depuis le début, a régné entre tous, ainsi que par l'aide morale et matérielle accordée d'emblée par la Mairie.

M. Morin prit ensuite la parole pour exprimer sa satisfaction d'avoir vu naître cette chorale qui permet à plus de trente personnes du village de se retrouver chaque semaine et de s'exprimer dans la joie en chantant ensemble... de mieux en mieux, grâce à un entraînement suivi avec compétence... et patience. Il félicita chaleureusement le nouveau président, les membres du bureau, ainsi que M. et Mme Titeux.

La nouvelle association fut ensuite « baptisée » grâce à un apéritif offert par la Municipalité en l'honneur de cette création.

Longue vie à cette nouvelle née !

LA VIE AU VILLAGE

CAUSERIE

RAYNOUARD, UN POETE LOCAL

Le vendredi 6 décembre prochain, à 20 heures, Salle Polyvalente est prévue une conférence-causerie, assurée par M. René MERLE, professeur agrégé d'histoire, dont le thème est celui-ci :

- *De Raynouard à nos jours, le destin de la langue provençale.*

A partir d'exemples locaux (littéraires, politiques, etc...), une réflexion sur deux siècles de bilinguisme à Ste-Anastasia et dans la région brignolaise.

La famille de Raynouard, de l'Académie Française, était, précise M. Merle, originaire de Sainte-Anastasia.

SOUVENIR FRANCAIS



Le Souvenir Français de Sainte-Anastasia s'est réuni en Assemblée Générale le Samedi 26 Octobre.

Après que le Président sortant M.

Alain MARQUES ait rendu compte de l'activité de l'année écoulée, l'assemblée examinait les comptes du Comité.

Le budget voté et le rapport moral approuvé, le Président sortant faisait part de sa décision de ne pas être reconduit dans ses fonctions.

C'est à l'unanimité que M. Gérard VANINSBERGHE fut élu Président du Comité de Sainte-Anastasia.

A l'issue de cette élection du Président et de son bureau le Maire, remerciait M. Alain MARQUES et adressait tous ses vœux aux nouveau Président.

ENTREPRISE Eric CODONNEL

TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS
PISCINES - FOSSES SEPTIQUES

Ste-Anastasia : Tél 04.94.72.24.63
ou 04.94.72.23.12

CARAVELLI Maria

CLES-MINUTE
CORDONNERIE
GRAVURE

Tél : 04.94.72.26.04

ASSOCIATION JEUNESSE

Des nouvelles de la lampisterie. Tout fonctionne parfaitement bien. Aucun problème particulier avec les jeunes qui respectent le règlement.

Le local est équipé depuis environ un mois d'un téléviseur et jeux de société, jeux vidéos et bientôt un magnétoscope nous sera fourni, alors à vos cassettes.

Le nombre d'adhérents est de 27. Il nous est impossible de prendre de nouvelles inscriptions pour l'instant car le local est trop petit.

Certains jeunes qui ne sont pas concernés par la lampisterie viennent hélas semer la zizanie à la porte du local et malheureusement ce sont les jeunes qui sont accusés.

Alors, que ceux-ci ne viennent pas perturber le bon fonctionnement du club !

Dès que cela sera possible (avec un local plus grand) nous serons en mesure de les accueillir.

Le Président.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE STE-ANASTASIE

Une BOURSE AUX JOUETS ouverte à tous aura lieu le SAMEDI 30 NOVEMBRE de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures 30 à la salle polyvalente.

A cet effet, nous récupérons livres et jouets en bon état. Du 4/11 au 9/11, des cartons seront à votre disposition dans chacune des écoles et en mairie pour déposer vos dons.

Les invendus seront redistribués à une association caritative pour Noël.
d'avance, merci à tous.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.P.E.S.A. aura lieu le 14/11/96 à 17h15 à la Salle Polyvalente.

La Présidente.

C P A F

TRAITEMENT DES CHARPENTES
TRAITEMENT DES TUILES
ISOLATION DES COMBLES

Patrick PELLETINGEAS

Ste-Anastasia

☎ 04.94.72.28.72

CLUB DE TENNIS



L'assemblée Générale du Club aura lieu le samedi 2 novembre 1996 à 17h30 à la Salle Polyvalente.

La présence de tous les membres ainsi que celle des parents d'élèves de l'école de tennis est vivement souhaitée.

Ordre Du Jour :

- ♦ Rapport moral et d'activité ;
- ♦ L'Ecole de Tennis ;
- ♦ Rapport financier avec approbation ;
- ♦ Changement des statuts ;
- ♦ Election du Comité ;
- ♦ Tarifs et budget 97 ;
- ♦ Election d'un Commissaire aux Comptes.

Un apéritif clôturera cette réunion.

Le Président.



A.S.L. SECTION BASKET-BALL PROGRAMME DES MATCHES A DOMICILE

POUSSINES (Poule 1)

- ♦ Samedi 23 Novembre 1996 :
STE-ANASTASIE - ST TROPEZ
- ♦ Samedi 30 Novembre 1996 :
STE-ANASTASIE - DUC

POUSSINS (Poule 3)

- ♦ Samedi 23 Novembre 1996 :
STE-ANASTASIE - LES ARCS
- ♦ Samedi 30 Novembre 1996 :
STE-ANASTASIE - ROQUEBRUNE



LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le mardi 26 Novembre prochain, et non le lundi 25 comme cela avait été proposé au cours de la dernière réunion (le lundi étant le jour de répétition de la Chorale).

D'autre part, le repas de fin d'année, nous le rappelons, est fixé au vendredi 29 novembre. Très prochainement, les détails (lieu, prix, etc...) vous seront communiqués.

La Présidente.

DEMANDE DE SUBVENTIONS ADRESSEES AU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de solliciter du Conseil Général du Var l'octroi de subventions :

VOIRIE COMMUNALE

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

Montant du projet :	209 300.00 F.
Subvention espérée :	146 000.00 F.
Autofinancement :	63 300.00 F.

PLANTATION D'ARBRES EN MILIEU URBAIN

Plan de financement :	
Montant du projet :	13 000 F.
Subvention espérée du Conseil Général :	6 500 F.
Autofinancement :	6 500 F.

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

Montant du projet :	55 479.00 F.
Subvention espérée :	38 800.00 F.
Autofinancement :	16 679.00 F.

REALISATION D'UN TERRAIN DE TENNIS ET D'UN MUR D'ENTRAINEMENT AU STADE DES NEGADISSES

Le plan de financement se présente de la façon suivante :

Montant du projet H.T. :	63 380.00 F.
Subvention espérée :	31 690.00 F.
Autofinancement :	31 690.00 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de demander l'octroi de ces subventions.

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Tous les habitants du village sont invités à s'associer à la cérémonie du 11 Novembre.

- 10 H 00 Rassemblement devant la Mairie.
- 10 H 30 Cérémonie devant le monument aux morts.
- 10 H 45 Apéritif offert au Bar des Amis.

ASSOCIATION « AIDE ET SERVICE A DOMICILE » - VOTE DE LA PARTICIPATION

Vu la délibération en date du 25 Juin 1996 décidant l'adhésion à l'Association Aide et Service à Domicile de Méounes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal après avis du C.C.A.S. de voter le montant de la participation pour 1996.

Après avoir entendu l'exposé de Madame LAURENT Adjoint chargé des affaires sociales, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le paiement de la participation pour 1996 soit :

Droit d'entrée fixe :	2 000 F.
Cotisation par habitant : 3.80 Fx1207 h./4 :	1 146 F.
Soit un total de :	3 146 F.

ANNULATION DE TITRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu, afin d'interrompre la procédure de recouvrement, d'annuler les factures des ordures ménagères ci-dessous émises indûment :

- Mme Nathalie COLIN Année 1995 : Facture n°141 d'un montant de 450 F.

- Melle Nathalie LONGOBARDI Année 1995: Facture n°371, Année 1994 : Facture n°393, Année 1993 : Facture n°392, Année 1992 : Facture n°388, Année 1991 : Facture n°389

d'un montant total de 2 020 F. et à procéder à la réduction des titres (article 7051) :

1991 : Titre n°138 en date du 13/5/91 (-300F.)
1992 : Titre n°63 en date du 30/4/92 (-400F.)
1993 : Titre n°90 en date du 12/6/93 (-420F.)
1994 : Titre n°93 n°12 en date du 6/6/94 (-450F.)
1995 : Titre n°132 n°18 en date du 10/8/95 (-900F.)

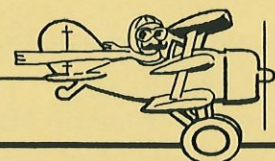
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'annulation des diverses factures et la réduction des titres désignés ci-dessus.

ELAGAGE EN BORDURE DES RUES ET CHEMINS

Nous rappelons que l'élagage des végétaux issus des propriétés et pouvant gêner la circulation sur la voie publique incombe au propriétaire ou aux ayants-droit.

L'HIVER ARRIVE !

A l'approche de l'hiver, n'oubliez pas de protéger vos compteurs d'eau contre le GEL.
Cette protection incombe aux abonnés.

**POLICE MUNICIPALE**

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 04.94.69.64.40. **En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale :**

☎ 04.94.72.27.82.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence le vendredi 8 Novembre, de 10 heures à 12 heures, à la Mairie.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 7 Novembre de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

La prochaine permanence de aura lieu le Vendredi 15 Novembre en Mairie de 14 heures à 15 heures.

**BIBLIOBUS**

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 19 Novembre 1996.

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 09/11, 19 heures au samedi 16/11, 09 heures :
-appel préalable au 04.94.33.98.23 (Pharmacie de Méounes) ou au 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.
Du samedi 16/11, 19 heures au samedi 30/11, 09 heures :
-appel préalable au 04.94.07.08.08. (standard).
Du samedi 30/11, 19 heures au samedi 07/12, 09 heures :
-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de la Forcalqueiret) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre Pharmacie.

**SERVICE DE GARDE DES MEDECINS**

Le 01/11/96.....Dr BARIBAUD 04.94.69.72.83
Le 03/11/96.....Dr AURENS 04.94.72.26.07
Les 10.11/11/96.....Dr CHRESTIAN 04.94.69.78.75
Le 17/11/96.....Dr PONSON 04.94.28.32.89
Le 24/11/96.....Dr BRAUN 04.94.33.22.04

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Vendredi
-8 H à 12 H- -13 H 30 à 16 H-
Samedi et Dimanche
-8 H à 12 H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

CAMIONS VENTE

Dates prévues pour les prochains passages des camions vente au parking des Ferrages :
♦ DG - OUTILS le 29/10/96
♦ MIDI OUTILLAGE le 07/11/96

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.puis numéro donné par le répondeur.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.**INFOS PRATIQUES**

L'Association AIDE ET SERVICE à DOMICILE, vous informe qu'en raison du nombre trop faible de personnes intéressées, la livraison des repas à domicile a dû être interrompue.

Ce service pourrait à nouveau fonctionner si nous avons connaissance de l'importance de la demande effective.

Si vous êtes personnellement intéressé(e) par ce projet, nous vous demandons de vous faire connaître à la Mairie (C.C.A.S. Tél : 04.94.69.64.44).

UTILISATION DE LA PETITE SALLE :

- * 06 octobre : Badminton.
- * 02 novembre : assemblée générale du Tennis (17 H 30) et cinéma.
- * 09 et 10 novembre : Badminton (?).
- * 11 novembre : Vin d'Honneur (10 H 30).
- * 15 novembre : assemblée générale du Foot (18 H 30).
- * 16 novembre : cinéma.
- * Tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois : jeux (Cigales) jusqu'à 18 H.
- * 23 novembre : loto Comité des Fêtes.
- * 25 novembre : assemblée générale des Randonneurs.
- * 29 et 30 novembre : Bourse aux Jouets.
- * 30 novembre : cinéma.
- * 07 décembre : spectacle de l'association Vouloir (21 H).
- * 09 décembre : spectacle de l'école maternelle.
- * 11 décembre : repas des « Anciens ».
- * 14 décembre : loto du Foot et du Volley (20 H 30).
- * 19 décembre : spectacle de Noël pour les écoles.
- * 22 décembre : réservé.
- * 31 décembre : réveillon organisé par le Club de Football.
- * 05 janvier : vœux du Maire.
- * 12 janvier : galette des rois Basket après-midi (14 H 30).
- * 18 janvier : assemblée générale des Cigales après-midi (14 H 30).
- * 19 janvier : gâteaux des rois Foot et Volley (14 H 30).

La prochaine réunion de la Commission se déroulera en janvier prochain.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

LA VIE ASSOCIATIVE**CLUB DES CIGALES**

Le prochain déplacement du club est fixé au **19 novembre 1996.**

Il s'agit de la visite d'une crèche provençale, unique au monde, agrémentée d'un son et lumière et située à Gréoux-les-Bains. Des produits régionaux sont proposés sur place, avec dégustation éventuelle, pour certains d'entre eux.
Le déjeuner aura lieu à Saint-Martin-de-Bromes. L'après-midi, les amateurs de danse seront conviés

M. MORIN suggère, afin d'éviter toute contestation, que les diverses assemblées générales soient annoncées dans le bulletin municipal paraissant avant la date prévue pour la réunion (mois précédent).

Il est rappelé qu'une salle est disponible à l'ancienne Mairie (salle du Conseil), destinée à des réunions de moins de 15 personnes. Il suffit de la demander au bureau d'accueil.

Les petites salles pourront être affectées aux autres clubs, selon les besoins et les disponibilités.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Club de Foot demande que les petits buts (pour enfants) soient fixés de façon permanente. Il est demandé également par ce club un panneau. Cette demande est accordée.

M. VANDAELE demande que l'éclairage public soit réparé devant la salle polyvalente.

CHAUFFAGE DE LA GRANDE SALLE lors d'une manifestation exceptionnelle d'intérêt communal (officielle) : une dérogation peut alors être accordée par le Maire afin que le chauffage soit assuré et financé par la Commune durant la manifestation.

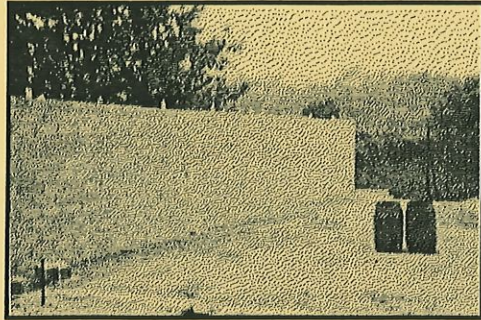
M. DEHAYE précise que les demandes de subventions doivent être présentées avant le 8 février. Des imprimés seront adressés aux Clubs avant la fin de l'année.

à un bal musette, suivi d'une « castagnade maison ».

Le prix de la journée est fixé à 190 F.
Départ à 7h30 de la gare.

La réservation des places peut se faire, dès maintenant, en téléphonant au 04.94.72.20.33 (Mme Roy) ou en se rendant au siège du Club, Rue Alphonse Daudet, le mercredi de 16h à 17h30, et ce jusqu'au 14 novembre.

La Présidente.



TENNIS :
Construction
d'un mur
d'entraînement
de 18 mètres
de longueur
sur 2.80
mètres de
hauteur. Les
travaux

d'aménagement d'un second court ont été temporairement suspendus pour entreprendre le bétonnage des chemins, qui doit impérativement être terminé avant l'arrivée du froid ou de la pluie.

ANCIENNE MAIRIE :

- ♦ Achèvement des travaux d'aménagement de la salle du conseil municipal.
- ♦ Travaux dans deux autres bureaux.

ECOLE PRIMAIRE : Installation d'un banc, Rue Raynouard devant l'école primaire.

CIMETIERE : Désherbage et nettoyage des cimetières.

MONSTRES : Ramassage durant 4 jours. Tout nouveau commentaire est superflu.

SALLE POLYVALENTE : Divers travaux d'entretien.

NIDS DE POULE : Opération de rebouchage

CHEMINS : Bétonnage des chemins

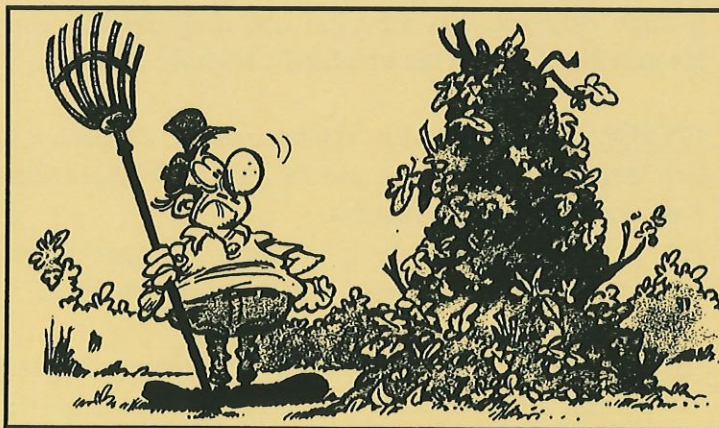
- ♦ de Bonjeu prolongé, 140 mètres
- ♦ des Poulégades, 100 mètres

La plupart des chemins du village se terminant en cul-de-sac, le bétonnage entraîne inévitablement pour les riverains une gêne passagère qu'il n'est pas possible d'éviter, sauf à demander leur compréhension.



LE DEBROUSSAILLEMENT AUTOUR DES HABITATIONS

COMMENT DEBROUSSAILLER ?



I - La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Var (D.D.A.) procède actuellement à une opération d'information sur le terrain.

Toutes les propriétés de la Commune seront visitées.

Le Garde forestier habilité est chargé dans un premier temps d'adresser un **AVERTISSEMENT** au propriétaire ou ayants-droit contrevenant à la réglementation en vigueur (Article L 322 du Code Forestier).

Ce texte impose aux propriétaires ou ayant-droits « le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé des abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature leur appartenant sur une profondeur de cinquante mètres, en demandant si nécessaire, l'autorisation de leur voisin pour réaliser le débroussaillage présent dans la limite des 50 mètres prescrits. Ces opérations doivent être faites au frais du propriétaire de la construction... »

II - Afin de répondre aux interrogations des propriétaires et ayant-droits assujettis au débroussaillage, la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.) organise une réunion d'information à Ste-Anastasie (Salle Polyvalente) le Vendredi 29 Novembre à 17 H.

Le Maire et les élus concernés participeront à cette réunion.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
EN DATE DU 4 OCTOBRE 1996

ÉTAIENT PRÉSENTS :

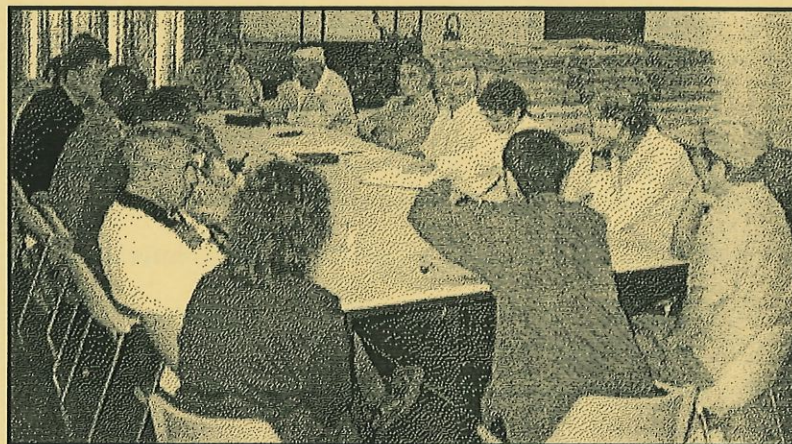
M. MORIN, Maire ; M. DEHAYE, Adjoint aux Finances ; M. JURAVIER, Commission Extra-Municipale des Sports ; M. BRUZZONE, Président du Basket ; M. TORRENTE, Vice-Président du Foot ; M. BROSSAUD, Commission Municipale des Sports ; M. RAYNAUD, Commission Municipale des Sports ; M. VANDAELE, Président du Badminton ; M. SAUVET, Association « Vouloir » ; M. FADDA, Commission Municipale des Sports ; M. IVARS, Président du Club des Jeunes ; M. GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes.
Mme TIFRA, Présidente des Parents d'Élèves ; Mme LAURENT, Présidente des Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE ; Mme ROY, Présidente des « Cigales » ; Mme MORIN, représentant M. CUADRA, Président du Tennis.

ABSENTS EXCUSES :

M. GROSJEAN, Président des Boucles de l'Issole.
M. MARQUES, Président du Cyclo Club de SAINTE-ANASTASIE.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu de la saison estivale.
2. Rentrées sportives et associatives.
3. Utilisation des installations.
4. Programme du dernier trimestre 1996.
5. Questions diverses.



M. MORIN indique que la Fête s'est déroulée dans de bonnes conditions, cependant, il est souhaitable, précise-t-il, que la durée en soit limitée, et en particulier que les manifestations n'aient pas lieu le même jour que dans un village voisin (problème de sécurité soulevé par la Gendarmerie Nationale). Par ailleurs, la dernière manifestation estivale pourrait être fixée au 15 août.

FOOTBALL : M. TORRENTE précise que le Club de Foot s'occupe de 20 enfants et qu'il existe en plus une équipe de Poussins, ce qui est satisfaisant.

BASKET-BALL : M. BRUZZONE signale que l'équipe de Seniors n'ayant réalisé aucune démarche, il a déclaré forfait sur toute la ligne. Par contre, deux équipes de Poussins « garçons » et de Poussins « filles » fonctionnent normalement.

CIGALES : Pas de problème. 110 adhérents. Le local s'agrandit. Tout va bien.

RANDONNEURS : Pas de problème. On signale que d'autres adhérents sont venus se joindre au groupe existant. Les marches ont toujours lieu tous les mardis matin et les vendredis tous les 15 jours.

GYMNASTIQUE : La Gymnastique « forme » a lieu tous les lundis et jeudis et la Gymnastique « douce » tous les vendredis.

Un grand nombre de personnes y participent, surtout des femmes, et les séances marchent bien.

TENNIS : L'assemblée générale est prévue pour le 2 novembre. Effectifs : 55 enfants (école de tennis) et 13 adultes ; adhérents : 43.

Un mur et une surface plane sont bâtis pour un entraînement de tennis.

ASSOCIATION VOULOIR : Tout va bien. Peut être sera-t-il nécessaire de constituer deux groupes d'enfants (au lieu d'un) dans la section « théâtre ».

CLUB DES JEUNES : (M. IVARS) 27 participants. Pour l'instant, tout fonctionne normalement.